

Marisol TOURAINE, ministre française

Après un intense dialogue bilatéral, les autorités suisses et françaises se sont entendues sur un texte d

Il permet aux personnes résidant en France, soumises aux dispositions de l'assurance maladie suisse,

Les personnes assurées simultanément dans les deux pays, qui ne souhaitent pas être exemptées de

Cet accord permettra également d'améliorer la procédure. L'établissement d'une exemption formelle pa

Cette entente franco-suisse souligne l’importance d’une coordination étroite des assurances sociales e